

23 ET 24 SEPTEMBRE 2008

1^{ers} ateliers nationaux de la SOLIDARITÉ

CENTRE DE CONGRÈS - LYON

Construction des partenariats entre les institutions sur les ateliers de préparation à l'école

Anaïk SIMON
Chargée de mission famille
Ville de Nantes

- A chaque lieu, sa construction
- La contractualisation
- Les pistes d'évolution

A chaque lieu, sa construction

■ Une longue maturation

A Nantes, 4 lieux passerelles

- Le chemin vers l'école (1998)
- La Bottière (2002)
- A petits pas vers l'école (2006)
- Bellevue (2007)

A chaque lieu, sa construction

■ Des professionnels volontaires

- Educateur de jeunes enfants

- ATSEM

Personnels Ville

- Directeur école maternelle

- Instituteur

Personnels Education nationale

A chaque lieu, sa construction

- Un partenariat contextuel
 - L 'Education Nationale
 - La CAF
 - Le Conseil général

La contractualisation

- Entre la Direction petite enfance et la Direction Education
 - Mise à disposition de personnel ATSEM
 - Remplacement des personnels ATSEM

La contractualisation

- Entre la Ville de Nantes et l'Education Nationale
 - Convention de partenariat « pour la scolarisation des 2/3 ans dans les écoles maternelles » (19 décembre 2001)
 - Financement par le CEL (1/4 ETP d'EJE)
 - Inscription dans le projet d'école

La contractualisation

- Entre la Ville de Nantes et la CAFLA
 - Inscription aux contrats « enfance » depuis 2000 puis au contrat « enfance et jeunesse » 2007 – 2010
 - Financement d'un et demi ETP d'éducateur de jeune enfant

La contractualisation

- Avec le Conseil général
 - Pas de formalisation
 - Echanges spécifiques à chaque lieu

Les pistes d'évolution

- Des principes clairs d'entrée à l'école maternelle
- Un projet commun, partagé, en complémentarité
- Une implication visible de tous les partenaires

Les pistes d'évolution

- Des principes clairs d'entrée à l'école maternelle
 - La scolarité avant 3 ans
 - La place des familles dans la socialisation de leur enfant
 - La connaissance de la collectivité par l'enfant

Les pistes d'évolution

- Un projet commun, partagé, en complémentarité
 - Une formation commune
 - Un écrit validé par l'ensemble des partenaires
 - Une connaissance du rôle de chacun

Les pistes d'évolution

- Une implication visible de tous les partenaires
 - Des moyens en personnel
 - Des moyens financiers pérennes
 - Une évaluation partagée